

Renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne

Commune de Moÿ-de-l'Aisne

Compte-rendu de la réunion de chantier 27 juin 2018

Lieu :	Place de l'église, 02610 Moÿ-de-l'Aisne
--------	---

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprises :
Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaïse	Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	Lot 1 : FORETS & PAYSAGES Lot 2 : ETS MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse			X
Maurice THUET	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse	X		
Nabil AIDI	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse			X
Thierry DESMAZES	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse	X		
Annie FERRIERE	Déléguée au syndicat et riveraine du ru de Moÿ	X		
Jacques MASSON	Vice-Président à la CC du Val de l'Oise			X
Fabrice DELZENNE	DGS à la CC du Val de l'Oise			X
Moussa TOURRE	Entreprise CITRA			X
Rachida TEDJANI	Entreprise CITRA			X
Sébastien LAURENT	Entreprise Forêts & Paysages	X		
Geoffrey PACAUD	Union des syndicats de rivières	X		
Michel-Bernard MARTINEZ	DDT de l'Aisne			X
Claire DELANGE	Agence de l'eau Seine-Normandie			X
Martin DUNTZE	Fédération de Pêche de l'Aisne			X
Jean-François ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité			X

Etaient également présents les personnes riveraines du ru suivantes :

- Michel FERRIERE
- Henri DEVILLE
- Serge BEAUDELLOT
- Bernard LEGRAIN

Cette réunion concerne les travaux de renaturation du ru de Moÿ entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise sur la commune de Moÿ-de-l'Aisne et qui ont débuté semaine 23. Ces travaux, déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2017, ont été confiés à l'entreprise FORETS & PAYSAGES (59) pour le Lot 1 (renaturation du ru) et l'entreprise MASCITTI NINO (02) pour le lot 2 (remplacement du passage busé).

AVANCEMENT :

Une conduite d'alimentation d'eau potable, ne figurant pas sur la DICT (déclaration d'intention commencement de travaux) et traversant le ru sans être profondément ancrée dans le fond du lit, a été endommagée par l'entreprise. Le service gestionnaire d'adduction de l'eau potable (Noréade) est rapidement intervenu afin de rétablir l'alimentation en eau. De nouveaux travaux sur cette conduite seront réalisés prochainement par ce même prestataire afin soit de la remettre dans le fond du lit soit en aérien au niveau du pont.



Conduite d'eau potable sortant de la berge



Réparation temporaire de la conduite d'eau potable

L'entreprise Forêts & Paysages a poursuivi les travaux de reprofilage du lit de l'amont vers l'aval. Un tracé sinueux a été réalisé pour retrouver l'aspect d'un cours d'eau plus naturel, en décalant le lit légèrement en rive gauche. La berge de cette même rive a été talutée en pente plus douce afin de garantir sa stabilité.



Reprofilage du lit en cours de création

Des banquettes en pieds de berges de largeur différentes ont été créées, là où cela était possible, afin de permettre l'implantation des plantes hélophytes (iris, joncs, carex, ...).

Un géotextile biodégradable en fibres de coco est en train d'être installé le long du pied des habitations afin de garantir la stabilité des berges et des fondations le temps de la reprise des végétaux.



Géotextile le long des habitations

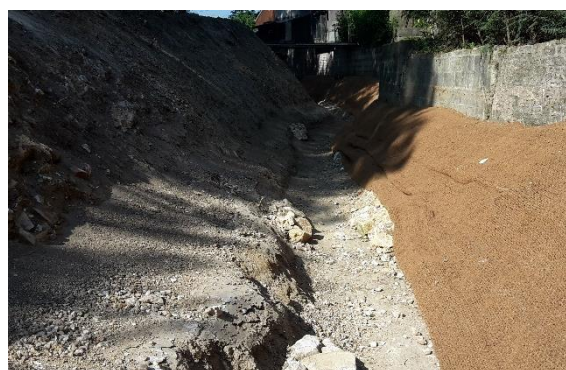


Géotextile en train d'être installé et ancien mur du château conservé

Des pierres, déjà présentes sur site, ont été réutilisées afin de diversifier le fond du lit et recréer des habitats favorables à la vie aquatique. Ils sont principalement disposés au niveau des rives concaves afin d'éviter d'éventuelles érosions de berges.



Pierres disposées en rive concave



Banquettes, géotextile et pierres en pieds de berges

A REALISER :

Les travaux de reprofilage du lit et des berges se poursuivent la semaine 27 plus en aval jusqu'au pont puis jusqu'au passage busé. Le lit y sera également le plus sinueux possible, des banquettes seront créées en pieds de berges qui seront talutées puis végétalisées.



Travaux en cours plus en aval



Schéma du reprofilage des berges et de la création d'un lit sinueux et de banquettes

Le dernier mur en brique présent avant le pont (rive droite) sera conservé en état car sa stabilité n'est pas remise en cause. Il sera habillé de terre puis végétalisé. A chaque sortie de réseau d'eau pluviale, un empierrement libre sera réalisé afin de casser la force d'une arrivée d'eau brutale et limiter ainsi le risque d'érosion.



Mur en briques à habiller de terre et à végétaliser



Empierrement à réaliser à la sortie du réseau d'eau pluviale

Des sédiments sont également présents en excès sous le pont et la partie busée. Leur retrait s'avère donc nécessaire. L'entreprise Forêt & Paysages fournira rapidement au maître d'ouvrage le coût du retrait de ces sédiments par hydrocurage.



Sédiments en excès sous le pont



Sédiments en excès sous le passage busé

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le chantier aura une durée prévisionnelle de 1,5 mois.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le projet de renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - Sébastien LAURENT – Entreprise Forêts & Paysages 07.76.01.80.28
 - Geoffrey PACAUD – Union des syndicats..... 03.23.20.36.74
 - Jean-Michel MACHU – Président du syndicat de l'Oise aval axonaise : 03.23.56.43.75

COUT ET FINANCEMENT

Le coût des travaux est de **83 471.70 € H.T**, répartis de la façon suivante :

- **Lot 1** (renaturation de cours d'eau) : **68 671.70 € H.T**
- **Lot 2** (remplacement du passage busé) : **14 800,00 € H.T**

La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier à hauteur de 80% de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Les 20 % restant sont financés par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise.



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion est prévue le **jeudi 5 juillet à 9H30**, place de l'église, 02610 Moy-de-l'Aisne.

Le service technique,

